

La rumba catalane en route vers le patrimoine mondial de l'humanité

À l'initiative d'acteurs culturels des deux côtés de la frontière, cette musique gitane est candidate pour entrer au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco d'ici 2020. Entretien.

Hervé Parent, directeur adjoint de la Casa musicale à Perpignan et porteur du projet d'inscription de la rumba catalane au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, était à Gérone pour poser avec ses homologues catalans les bases de cette candidature. Il en explique les ressorts, les attentes et les objectifs.

Comment est née cette idée d'inscrire la rumba catalane au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco ?

En 2011, en créant le festival de la Semaine de la rumba catalane avec la Casa musicale de Perpignan et l'École de musique moderne de Gérone, on a voulu marquer les esprits et on a invité une grande personnalité avec Péret dans cette approche transfrontalière. On a appris à se connaître, à travailler ensemble entre partenaires du nord et du sud, à connaître les réalités des deux côtés de la frontière avec la production, la diffusion, les territoires et les pratiques artistiques des gitans à Gérone et à Perpignan. On se demandait comment faire pour valoriser cela. D'où ce projet de festival avec de nombreuses entrées comme des concerts, des expositions, conférences, en plaçant les gitans dans une position favorable. Là, quand on a des stages de guitare, ils sont professeurs et les non-gitans sont les élèves. Mais cela ne nous suffisait pas car ce n'était qu'un moment ponctuel de l'année. On a décidé de travailler sur l'année en rencontrant à Barcelone des acteurs associatifs.



«La capoeira en exemple»

Puis, quand le flamenco et la capoeira ont été inscrits au Patrimoine immatériel, on s'est dit qu'il y avait forcément quelque chose à faire et que cela nous permettrait d'avoir une meilleure visibilité. Au départ, quand on a lancé l'idée, on n'y croyait pas vraiment, mais très vite, tout le monde nous a dit que cela était très intéressant, notamment le représentant de la Commission européenne à

Barcelone. On n'a que des retours positifs avec un intérêt croissant au fil des mois.

Comment la capoeira peut-elle être un exemple ?

La capoeira a été une culture qui a longtemps été rejetée par la population et le gouvernement brésilien. Pour la raison que c'était une esthétique musicale liée à l'esclavage et portée par des « bandits » habitant dans les favelas. À partir du moment où des grands artistes brésiliens se sont mis à en faire sur les plages de Rio et que des

cours ont été ouverts à New York et en Europe, c'est devenu un élément de fierté de la culture brésilienne. L'État s'en est emparé et c'est aujourd'hui inscrit à l'Unesco. Si on fait la même chose, c'est-à-dire régler les problèmes de représentation de cette esthétique, on y arrivera.

Quels sont les problèmes que vous soulevez ?

On observe toute une série de musiques qui sont enseignées dans les conservatoires, mais pas la rumba alors

que l'on est ici des fers de lance. Les groupes qui viennent de Perpignan, Barcelone et Gérone remplissent depuis 20 ans des salles aux États-Unis, alors qu'ici c'est une musique d'ascenseur, d'émissions de variété, mais pas une musique sérieuse. Il y a un problème de représentation d'où notre idée d'aller chercher une reconnaissance à l'international en espérant que cela, comme pour la capoeira, entraîne une prise de conscience de la part des gitans et des non-gitans de l'importance de cette musique. De toutes les valeurs qu'elle peut véhiculer et tous les marqueurs culturels qui sont derrière.

Quelles sont les exigences de l'Unesco ?

Depuis mars et une table ronde à Barcelone, on a beaucoup réfléchi pour répondre aux exigences de l'Unesco. Il faut un inventaire dynamique des différents foyers et le mettre à jour régulièrement. Faire une cartographie avec tous les endroits, les personnes qui pratiquent la rumba. Comment on la joue, quelles sont les associations et les écoles de musique, les modes de transmissions informels et de diffusion... Il va falloir aussi justifier de cet intérêt, alors que le flamenco est inscrit. Il nous faudra faire un processus de comparaison pour montrer la singularité de la rumba qui justifie ainsi de plein droit son inscription. Enfin, une des conditions de l'Unesco est d'avoir une large fédération autour de ce projet-là.

«Entre 3 à 5 ans»

On a donc décidé de constituer une équipe avec une gou-

vernance transversale. Cela comprend des scientifiques, anthropologues, musicologues, sociologues. Un pôle ressource sur les artistes et les industries culturelles. Un pôle de la société civile avec les associations représentatives de la communauté gitane et un pôle pouvoir public car au final, ce sera à un des deux États, français ou espagnol, de porter cette candidature. Notre chance, c'est que cela est porté par la société civile et que les meilleurs dossiers qui ont reçu un avis favorable de l'Unesco viennent de là. Il nous faudra entre trois et cinq ans pour présenter une bonne candidature. Vu qu'on la veut fédérative, ça demandera du temps, mais la réponse sera rapide.

Qu'est-ce que ce classement peut apporter à la rumba catalane ?

C'est la cerise sur le gâteau de tout le travail en réseau que l'on lance et qui doit s'étendre pour fortifier tout ce qui se fait à droite et à gauche. On commence déjà à travailler sur des circuits de formation qui seraient faits entre les structures associatives et les conservatoires. On peut imaginer la création de parcours qualifiants. On peut travailler sur la diffusion. Il y a aussi un ordre symbolique très important. À partir du moment où on aura travaillé sur les représentations. Que l'on valorise cette esthétique-là aux yeux de Paris, de Madrid et de New York, on aura des impacts forts pour l'attractivité du territoire. Car les gens sauront que s'ils veulent comprendre et écouter l'essence de la rumba catalane, c'est ici dans cette région qu'il faudra venir.

Recueillis par Julien Marion